

1er Conseil de Vie Collégienne mardi 16 Janvier 2018 - Collège de la Ville aux Roses

Présents:

Elèves: CHANTREAU E.(6H), PUISSANT L.(6A), RAMBAUD T.(6A), BROCHARD L.(5B), ESSAGIE A.(5C), ADAM R.(5G), BRISSON T.(5G), ETIENNE E.(5G), NUNGE L.(5G), PICAUD L.(5G), PICAUD E.(5G), BEAUDOUIN M.(4C), COURAUD T.(4C), DELAHAIGUE C.(4C), GENEST L.(4C), OKTEM M.(4C), PLESSIS M.(4C), TIERCELIN M.(4C), TROUVE L.(4C), GRIMAUD M.(4D), LEHOUS L.(4D), RETIF C.(4D), BARRAIS C.(3E), BRUNEAU N.(3E), GOZUBUYUK E.(3E)

Adultes : M. PILON (Ppl. Adjoint), M. PANNETIER(Principal), Mme GAUTRON(CPE), Mme CHAPELLE (Lettres), M. CITRAY (EPS), M. MESLIN (EPS), M. PELLERIN, Mme SAUBIEZ (ULIS), Mme ROUSSEL (AESH), M. COUDERT(Histoire-Géographie-EMC), Mme VIALARD (Histoire-Géographie-EMC), Mme PROVOST (Infirmière), Mme BRICAUD (Parent d'élève), M. LEBRUN (AED)

Excusés : M. JUPIN (Parent d'élèves) M. Godin ne participera pas cette année.

Absents : BRUNELIERE J (6A), CARTRON E.(5G), ROUSSEAU-DAVAL C.(4A), RACINE S.(4C), CAYMAZ E. (3E).

Après appel des présents, et recensement des membres qui n'étaient pas inscrits, M. LEBRUN se propose comme secrétaire de séance.

M.PILON prend la parole et déclare ouverte la première séance du Conseil de Vie Collégienne du collège "la Ville aux Roses". Il insiste sur l'importance de cette instance de citoyenneté et précise que celui-ci est fait pour que les élèves puissent prendre la parole, qu'ils doivent s'autoriser à donner leurs idées.

Mme GAUTRON énonce les dates des prochaines séances du CVC en précisant que celles-ci pourraient être modifiées en cas de besoin.

Celles-ci sont prévues aux dates suivantes :

- le 13 Février 2018.
- le 13 Mars 2018.
- le 03 Avril 2018.
- le 24 Avril 2018.
- le 29 Mai 2018.
- le 19 Juin 2018.

Mme CHAPELLE anime ensuite les débats ou propositions, avec l'aide des élèves, en faisant un tour de table, afin que chacun puisse donner la raison de sa présence à ce conseil, ses objectifs, les sujets qui l'intéressent en particulier, ou des idées auxquelles il a déjà réfléchi.

De nombreuses personnes sont présentes à ce conseil pour découvrir son fonctionnement, pour être force de proposition sur des sujets donnés. Certains précisent qu'ils souhaiteraient améliorer la vie des élèves au sein de l'établissement mais sans avoir d'idées concrètes sur la façon d'arriver à cet objectif.

M. CITRAY aimerait favoriser la prise de parole des élèves hors de leur classe, qu'ils aient plus de facilité à s'exprimer.

Noémie BRUNEAU souhaiterait mettre en place des sorties en dehors du collège et est rejointe en cela par d'autres élèves.

Tom COURAUD souhaiterait quant à lui favoriser la communication entre les professeurs et les élèves.

Mme CHAPELLE annonce qu'elle envisageait de travailler sur un projet de "médiation par les pairs"

M.PILON se propose d'apporter le point de vue de l'administration et du collège aux projets qui seront abordés.

Mme. VIALARD propose de faire le lien entre sa discipline et la citoyenneté au collège, elle souhaite également accentuer la communication entre les professeurs et les élèves (retour de ce qui est dit ou réfléchi en CVC, vers les heures de vie de classe, animées par les professeurs principaux, par exemple).

M. PANNETIER demande à l'assemblée de réfléchir au prochain établissement (restructuration/ rénovation) et de faire surgir des idées pour la restructuration du collège afin que celui-ci soit au plus proche de celui désiré par les élèves.

Mme GAUTRON pense qu'il serait souhaitable de partir d'un état des lieux du collège tel qu'on le connaît aujourd'hui afin de cerner „ce qui va“ et „ce qui ne va pas“.

M. LEBRUN exprime son souhait de travailler sur l'intégration de tous les élèves. En particulier sur du tutorat entre les 3emes et les 6emes.

Mme BRICAUD souhaite accentuer la prise de parole des parents et travailler sur l'intégration des 6emes.

Mme PROVOST aimerait mettre en place un groupe de parole pour discuter de l'adolescence, des problèmes de puberté.

Marine HEAS souhaiterait devenir une porte-parole des élèves et pouvoir recueillir ce qu'ils souhaitent transmettre au collège.

A la fin du tour de table, la séance est levée et les membres sont invités à s'inscrire dans les diverses commissions comme noté sur le tableau suivant en annexe.

Par manque d'effectif, certaines commissions ne sont pas conservées.

Compte-rendu réalisé par Valentin LEBRUN, Assistant d'Education.